

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Tonnay-Charente (17430)

Réponses de Bourbigot Sébastien, au nom de la liste « Tonnay-Avance »

— le 11/03/2020 à 18:06 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dans un premier temps, nous avons la volonté, dès 2020, de mettre au budget une étude afin de trouver des solutions sécurisées pour les liaisons entre le nord et le sud de la départementale D 137. L'objectif prioritaire étant de permettre aux cyclistes de se rendre des villages de la Noue et de Champservé aux groupes scolaires et au collège, ainsi qu'aux équipements sportifs (piscine, complexe sportif, gymnase) et au centre-ville.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

La personne "vélo" sera reconnue pour ses connaissances et sa pratique du vélo.

Un référent vélo sur la commune est une proposition qui retient notre intérêt. Nous souhaiterions associer ce référent à tous les programmes de voiries afin qu'il puisse être force de proposition sur les nouvelles infrastructures.

Il serait logique que ce référent soit un membre de l'association reconnue pour son expertise dans la pratique du vélo.

Un diagnostic des liaisons existantes pourrait être fait rapidement afin recenser les itinéraires pouvant être tout de suite valorisés

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Reconnaissance sur le terrain des aménagements.

Prendre connaissance des fiches techniques du CEREMA et du guide des aménagements cyclable.

Une formation spécifique des techniciens est un engagement contraignant dans la mesure où il y a déjà beaucoup de formations à faire pour les agents de la commune.

Concernant les fiches techniques du CEREMA, il est tout à fait possible de nommer un référent vélo au sein des services techniques et de lui demander dans quelles mesures les 41 fiches existantes peuvent être mises en application.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Départemental 137

Cette sollicitation est à faire auprès des services du département. En effet les routes départementales sont de la compétence du Conseil Départemental.

Cependant une réflexion en ce sens du département sera appuyée par la commune dans la mesure où elle permettrait de sécuriser les déplacements des vélos et des piétons.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : écoles, gares, centre ville, CAPS, Champ Servé, ZAC.

Le budget 2020 comportera une somme dédiée au recrutement d'un bureau d'étude dont la mission sera de sécuriser le franchissement de la RD 137 du nord au sud afin de relier les villages aux pôles d'attractivité. Des itinéraires jalonnés devront être dans un premier temps trouvés au nord de la RD 13

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Valoriser les liaisons piétonnes inter-quartiers en les rendant accessibles aux cyclistes, poussettes, vélo cargo,... notamment en enlevant les obstacles aux entrées et sorties de ses liaisons : ex passage rue des Tilleuls à rue de la Croix Biron.

Cette démarche pourrait être faite dans un second temps. La priorité étant la liaison avec les villages situés au nord de la D 137 dont les habitants ne peuvent pas se rendre en toute sécurité vers les pôles d'attractivité. Néanmoins, toutes les mesures faciles à mettre en œuvre pourront être envisagées après un état des lieux avec le référent vélo et les services de la commune

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Prévoir des itinéraires pour les liaisons douces avec les communes voisines comme ils en existent déjà avec Saint Hippolyte, Rochefort et Cabariot. La traversé de la D137 vers La Noue au bout de la rue de Fonsèche. La traversé du rond point vers Champservé. L'aménagement de la D137 et D739 pour rejoindre Lussant.

Comme expliqué précédemment, la clé de ces liaisons réside dans le franchissement de la D137

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne la rue Alsace Lorraine.

Cette demande n'est pas une priorité pour l'instant. Une telle réflexion ne pourrait se faire qu'à travers une réflexion globale sur la circulation du centre-ville

Action n°9 : je ne m'engage pas

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Dans l'objectif de rendre la ville encopre plus exploitable pour les cyclistes en augmentant leurs possibilités d'itinéraires et en raccourcissant leurs temps de trajet. Rendre ainsi cohérent la circulation entre Rochefort et Tonnay-Charente.

Cette réflexion n'est pas d'actualité dans la mesure où les sens-interdit n'entraînent pas sur notre commune un rallongement des trajets. Néanmoins le débat est toujours possible.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nos capacités de stationnement ne nous permettent pas, pour l'instant, de donner une suite favorable à cette demande pour l'instant. Cependant une réflexion sur le stationnement devant le groupe scolaire Plaisance sera engagée.

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Réflexion en cours concernant le centre-ville et bientôt le groupe scolaire Plaisance

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de train, ce qui permet aux Tonnacquois éloignés de la gare de pouvoir s'y rendre en y laissant le vélo pour la, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Réflexion en cours pour un déploiement des mêmes consignes que celles déployées par la CARO (Vélodyssée - Flow vélo) et que la ville de Rochefort. La CARO bénéficie d'un marché à bons de commande permettant de bénéficier de tarifs attractifs.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. La poste, la bibliothèque, les boulangeries, le CAPS, les arrêts de bus, la gare.

Dispositif pouvant être mis en place lors de l'installation de nouveaux équipements ou du remplacement des anciens

Action n°14 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. 10 vélos box en gare et en centre ville pour les riverains sans garage.

A étudier. Dans le cadre du nouveau PLU, une enquête publique va être réalisée. La suggestion de mettre un local à vélos dans toutes les copropriétés de plus de 10 lots serait la bienvenue. Et pourquoi pas être retenue dans le PLU..

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

En priorité à proximités des équipements publiques : CAPS, école, salle de sport...

Sujet à examiner avec l' élu en charge de la voirie.

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Même suggestion que pour l'action 14. Ne pas hésiter à faire des remarques lors de l'enquête publique du PLU

Action n°17 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Il faut trouver un seuil minimal de logements dans l'habitat collectif à partir duquel un local pour les vélos est obligatoire

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Réflexion à mener par la CARO dans le cadre de sa compétence "mobilité". La CARO a déjà proposé cette mesure dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME mais la candidature de la CARO n'a pas été retenue

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Certains élus utilisent fréquemment le vélo lorsque la météo le permet. La trottinette commence aussi à avoir des adeptes

Action n°20 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cette idée a été avancée par 2 membres de la liste "Tonny-Avance". Il faudra examiner sa mise en œuvre.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Pas à l'ordre du jour

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e